DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2019

Délibération
n° 2019.12.455

Création d'un dispositif d'aide à l'émergence éditoriale

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 décembre 2019**
Secrétaire de séance : Annette FEUILLADE-MASSON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gilles CHAGNAUD

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, José BOUTTEMY à André BONICHON, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Monique CHIRON à Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Bernard DEVAUTOUR à Jean-Jacques FOURNIE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Guy ETIENNE à Thierry MOTEAU, Jeanne FILLOUX à Fabienne GODICHAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Véronique ARLOT, Annie MARC à Jean-Luc VALANTIN, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Bernard RIVALLEAU à Roland VEAUX, Vincent YOU à Xavier BONNEFONT

Suppléant(s) :

Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD

Excusé(s) :

Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Jacques DUBREUIL, Michel GERMANEAU, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N° 2019.12.455

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE	Rapporteur : **Monsieur BONNEFONT**

CREATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE A L'EMERGENCE EDITORIALE

Dans la dynamique d'une étude menée par la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image intitulée « renforcer l'attractivité d'Angoulême et de la Charente pour les auteurs » et le rapport ministériel intitulé « La bande dessinée, nouvelle frontière artistique et culturelle » publié en janvier 2019, un plan d'actions a été réalisé en interne par GrandAngoulême afin d'identifier des actions visant une meilleure prise en compte de la communauté des auteurs de bande dessinée par la collectivité.

L'autoédition, une caractéristique territoriale peu soutenue

La caractéristique d'Angoulême est le renouvellement constant du paysage artistique local grâce à la présence des écoles de l'image.

Ces jeunes auteurs trouvent rarement des débouchés professionnels immédiatement et initient souvent des démarches d'autoédition visant à montrer ce qu'ils sont en capacité de pouvoir produire. Cette démarche est un courant à part entière de l'histoire de la bande dessinée alternative et joue un rôle fondamental dans le renouvellement de la bande dessinée française. Un dispositif de soutien ciblé sur l'autoédition aurait un effet incitatif et permettrait d'augmenter le niveau de qualité et la notoriété de ces éditions.

Pour GrandAngoulême, le soutien pourrait être dédié à la jeune création. Sur ce point, un travail sur les critères d'attribution de ce dispositif sera mené de manière collective en lien avec un comité de pilotage.

Le dispositif

- Une subvention de 15 000 € pour 1 à 3 projets par an.
- Achat d'espace dans un média régional ou national (Junk page, presse culturelle…etc.) mettant en avant cette autoédition : 5 000 €
- Cérémonie pour les lauréats afin de médiatiser le projet.
- Mise en avant du projet à l'Alpha.

Un comité de sélection

Présidence du Comité de sélection par un élu de GrandAngoulême
1 représentant de service de GrandAngoulême
1 représentant d'Eurékatech
1 représentant de l'Ecole européenne supérieure de l'image (EESI)
1 représentant de l'ALCA – Centre régional du Livre
1 éditeur (hors Charente) / Cornelius, Lézard noir, les requins marteaux…etc.
2 librairies angoumoisines
1 journaliste spécialisé
1 représentant de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI)
1 représentant de Magelis

Calendrier prévisionnel

Décembre : délibération
Décembre : comité de pilotage visant à définir le règlement d'intervention
Décembre - Janvier : publication de l'appel à candidature / réception des dossiers / sélection
Mars : annonce des lauréats

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 10 décembre 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la création du dispositif de soutien aux jeunes créateurs de bande dessinée qui donnera lieu à une délibération constitutive avec un règlement d'intervention.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **20 décembre 2019**	**Affiché le :** **20 décembre 2019**